



Pour l'augmentation générale de tous les salaires ; contre le recul de l'âge de départ en retraite et l'allongement de la durée de cotisation ; contre la réforme de l'Assurance chômage ; pour le respect du droit de grève.

**Toutes et tous à la manifestation à Metz mardi 18 octobre 2022
14 heures Place de la République**

À l'heure où nous atteignons un taux d'inflation record en France, seul un autre partage des richesses produites doit s'imposer pour permettre à chacune et chacun de vivre dignement.

Il est primordial aujourd'hui d'augmenter tous les salaires, les pensions et les minima-sociaux, et d'améliorer les conditions de vie et d'études.

C'est pourquoi l'intersyndicale de la Moselle apporte tout son soutien aux salariés, femmes et hommes, qui revendiquent des augmentations de salaires à la hauteur de la richesse créée par leur travail tant dans le secteur privé que public.

Pendant qu'une majorité de la population se « sert la ceinture », les actionnaires de grands groupes énergétiques, dont TOTAL, ont engendré des bénéfiques records ce 1^{er} semestre. Refuser des augmentations de salaire aux travailleuses et aux travailleurs alors que le président de Total s'est augmenté le sien de 52 % à hauteur de 5,9 millions d'euro est la preuve de l'indécence du grand patronat.

Nous condamnons le choix du gouvernement de réquisitionner les grévistes des entreprises de la Chimie ; c'est inacceptable, intolérable et totalement contraire au droit de grève inscrit dans la Constitution.

L'intersyndicale mosellane s'oppose également à toute nouvelle dégradation de notre système de retraites.

Nous ne voulons ni un nouveau recul de l'âge de départ, ni une augmentation de la durée de cotisations quelle que soit la méthode utilisée par le gouvernement et quelles que soient les prétendues contreparties. Après la réforme de l'assurance chômage ce serait un nouveau mauvais coup porté aux travailleuses et aux travailleurs.

L'intersyndicale de la Moselle appelle donc le patronat et l'État employeur à ouvrir rapidement de nouvelles négociations salariales pour calmer la colère grandissante des femmes et hommes salariés ; elle considère par ailleurs qu'il est de la responsabilité du gouvernement de répondre aux revendications en instaurant, dans cette situation exceptionnelle, une indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation.

Nous nous mobiliserons contre toute attaque contre le droit de grève et travaillons à engager toutes nos organisations dans les luttes nécessaires en la période.

D'ores et déjà l'intersyndicale de la Moselle appelle à la grève interprofessionnelle ce mardi 18/10, avec sa reconduction en AG partout où les salarié.es le décideraient, et appelle à rejoindre la manifestation départementale à Metz à 14h00 Place de la République.